

Conseil Municipal

Le mardi 6 juin 2017, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, FONTAINE Dorothée, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle ;
MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absente excusée : Mme CHARPENTIER Céline.

Absente excusée ayant délégué pouvoir : Mme BARDELOT Nicole *ayant délégué pouvoir à Mme Martine RAIMBAULT.*

Secrétaire de séance : Mme BARDY Marie-Christine.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET ACCUEIL

PERISCOLAIRE : l'ensemble du Conseil Municipal a procédé à la visite du chantier de construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire et quelques petits problèmes de finition ont été constatés. Des remarques seront faites à ce sujet lors de la prochaine réunion de chantier.

Ces locaux seront prêts à accueillir les enfants dès la rentrée du 4 septembre.

TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES : Après avoir entendu les propositions faites par l'adjointe chargée de l'enfance à propos des futurs tarifs des services périscolaires à la prochaine rentrée, le Conseil Municipal accepte de prévoir les tarifs suivants :

Pour l'accueil périscolaire les tarifs seront fixés suivant le quotient familial des familles comme suit :

QF compris entre 0 et 799 euros : tarif horaire 1,50 € et 0,75 € ½ heure ;

QF compris entre 800 et 1 299 € : tarif horaire 1,70 € et 0,85 € ½ heure ;

QF compris entre 1 300 € et plus : tarif horaire 1,90 € et 0,95 € ½ heure.

Le règlement intérieur pour l'accueil périscolaire sera remanié et proposé au Conseil Municipal lors de la prochaine séance.

Le tarif du ticket de cantine est fixé à 3,30 € et à 5,20 € pour les adultes (à titre exceptionnel).

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse informe l'assemblée que le mobilier du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire a été commandé et sera livré en temps utile.

L'adjointe chargée de la communication et des animations informe le Conseil Municipal du programme des manifestations prévues cet été avec le Festival à la Rue qui se déroulera les 1^{er} et 2 juillet prochains (organisation de la CCTHB et du Carroi). Le guide touristique de la commune est en cours d'impression. La mise sous enveloppe et la distribution seront prévues dès les premiers jours du mois de juillet.

L'adjoint chargé des espaces verts et de l'environnement fait part à l'Assemblée qu'il serait souhaitable d'inscrire la commune au programme « Plantons le Décor » proposé par le Syndicat de Pays de Bourges. Le Conseil Municipal accepte de demander à cet EPCI une subvention pour l'acquisition de matériel de désherbage. Le concours communal des maisons fleuries aura lieu le 8 juillet prochain.

L'adjoint chargé de la voirie informe l'assemblée qu'une réunion de la commission du même nom sera prévue prochainement afin de faire un constat des travaux à envisager en matière de voirie.

La préparation de l'étude pour l'assainissement collectif du hameau des Brangers commencera en septembre 2017 avec le service d'ingénierie proposé par le Département du Cher.

L'adjointe chargée des finances informe le Conseil Municipal de la notification des dotations versées par l'Etat, et constate une forte baisse de la dotation globale de fonctionnement.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions en partenariat avec la Communauté de Commune Terres du Haut Berry, utiles au bon déroulement du prochain Centre de Loisirs.

Une subvention au titre du DETR est allouée à la commune pour les travaux de construction des ateliers municipaux.

Les travaux de la recyclerie de la CCTHB vont débuter prochainement. Le point d'apport volontaire en déchets verts sera donc fermé à partir du 3 juillet.

Des devis sont proposés à l'Assemblée pour d'une part la réfection des sols des deux classes de l'Ecole rue de la Mairie et d'autre part pour la mise en conformité du logement communal 1 rue Franche (doublage des murs et sanitaires). Ces propositions sont adoptées par le Conseil Municipal.

Il sera procédé au tirage au sort des jurés d'assises devant former le jury criminel 2018, en séance publique, le samedi 17 juin à 11 h 00 à la mairie.

Le Conseil Municipal adopte le nouveau règlement intérieur de sécurité proposé par le Centre de Gestion du Cher.

Le Maire fait part à l'Assemblée que le bureau de Poste sera fermé au cours de cet été pour la période allant du 31 juillet au 19 août.

Une proposition du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) est faite au Conseil Municipal qui valide cette dernière. Une commission municipale nouvelle et mise en place pour l'élaboration du plan communal de sauvegarde.

Il est donné lecture du compte-rendu des réunions de la commission tourisme de la CCTHB. Des remarques sur son contenu sont émises et feront l'objet d'une information auprès de la CCTHB.

Séance levée à 22 h 15.